# L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 25 JUILLET 1899. NUMERO 25




## Une propriete de peu de valeur.

"Le Manitoba" est monté sur le trépied de la Pythonesse et rend maintenant des oracles.

C'est une prétention assez amusante de la part de gens, qui se déclarent absolument détachés du souci de l'avenir.

Quoiqu'il en soit le jeune oracle prédit à grand renfort de cymbales la chute prochaine du gouvernement Greenway.

Le confrère n'est généralement pas heureux avec ses prophéties, il suffit pour s'en convaincre de citer cet extrait du "Manitoba" 1er avril 1896, à la veille des élections générales.

"Les libéraux qui constituaient il y a déja quelque temps leur futur grand ministère ont cessé ou à peu près leurs fanfaronnades. Ils sont redevenus plus modestes, moins arrogants, presentant sans doute le sort que les attend aux prochaines élections. Plusieurs deputés de Québec ne se gênent pas d'avouer qu'ils sont perdus."

Bien amusante cette petite prophétie quand on se rappelle l'énorme majorité que quelques jours plus tard le parti libéral remportait dans la Province de Québec!

On peut juger par là de la valeur intrinsèque des prophéties du suave "Manitoba".

Il y aura toujours des gens qui prennent leurs désirs, pour des réalités.

## Rapport sur le Manitoba.

Monsieur l'Editeur
de "l'Echo de Manitoba."

Après avoir visité plusieurs parties du Manitoba, jusqu'à 250 milles à l'ouest, c'est-à-dire jusqu'à Saint-Raphael, au sud de la montagne de l'Orignal, j'ai constaté que partout il y avait de très-belles terres, et du blé en abondance. A Saint-Raphael et à Saint-Maurice il y a encore beaucoup de homesteads à prendre, la terre y est bien bonne, toute prairie roulante; il y a de la bonne eau. Le bois est un peu éloigné, la montagne de l'Orignal, au nord de là, peut fournir le pays pour plusieurs années à venir, et on me dit que le charbon est en grande quantité au sud, à 20 milles, et se vend à $1 la tonne.

Au sud, au sud-est et au sud-ouest de Winnipeg, j'ai vu de très-bonnes terres, à Saint-Adolphe, Saint-Norbert, Saint-Charles, Saint-François-Xavier, Sainte-Anne des Chênes, Elie, Saint-Eustache, d'immenses champs de blé, d'avoine, de belles prairies, de beaux troupeaux, et principalement des gens contents.

J'ai rencontré des gens que je connaissais, je les ai trouvés joyeux; la raison en est que l'aisance règne dans leurs maisons.

J'ai beaucoup à remercier les gens de Winnipeg et de Saint-Boniface de la bienveillante réception qu'ils ont faite aux délégués de l'excursion, ainsi que les agents du gouvernement, MM. Ths. Gelly et Léon Roy, qui ont fait tout en leur pouvoir pour nous informer et nous aider.

Je reviens, m'établir avec ma famille dans quelques mois.

Votre dévoué
ALEXANDRE LACOURSIERE,
délégué de Saint-Samuel de Beauce.

## REVUE DES JOURNAUX.

### Un pas dangereux Colosse.

Le "Star" est entré hier dans une très-grande crise de lyrisme au sujet de M. Huhgh Jon McDonald,

..................................

Le "Star" et ses congénères de la presse tory nous répètent à l'unisson depuis quelques années que M. McDonald, par ses qualités transcendantes, est destiné à devenir une étoile qui brillera d'un très-grand éclat à notre firmament politique.

Tout ça c'est de la légende pure et simple.

La réputation de M. McDonald ne repose pas sur de la valeur réelle.

Elle n'a de base que la réclame exagérée que lui font le "Star" et les admirateurs enthousiastes de feu son père.

M. McDonald, socialement, est un charmant homme.

Mais on cherche en vain chez lui les qualités supérieures qui font l'homme d'état.

Quand il entre sur le domaine de la politique, il devient étroit, sans envergure, petit.

..................................

Le gouvernement Greenway n'a pas lieu d'entretenir de terreur à la vue du fragile colosse que le "Star" fait se dresser devant lui.

C'est un colosse qui n'a de son père que le nez.

"La Patrie."

### La machine Conservatrice.

Nous recevons ce matin de M. Henry Dalby, l'organisateur conservateur, une circulaire nous priant de publier un article appuyant les accusations portées par sir Charles Hibbert Tupper.

L'article est tout préparé et bien imprimé.

Cela nous permet d'entrevoir comment fonctionne la machine conservatrice.

Si pareille circulaire a été adressée à un journal comme le "Soleil," si dévoué au gouvernement fédéral, il est évident qu'on n'a pas fait de triage et que de semblables articles ont été adressés à tous les journaux anglais et français du pays.

C'est là un renseignement précieux pour le public, car il sera naturellement porté à être sur ses gardes, quand il saura que cette unanimité dans l'endossement des accusations de sir Hibbert n'en est pas une résultant de la conviction, mais absolument de commande, provenant d'un même homme, qui est salarié par le parti conservateur, non pour servir les intérêts publics, mais pour servir les intérêts du parti conservateur.

Et nos lecteurs comprendront mieux aussi notre persistance à revenir si souvent sur cette question, comme nous le faisons encore dans notre article précédent.

A la persistence dans l'attaque il importe d'opposer la persistance dans la défense.

"Le Soleil."

### Faux Prophetes.

La manufacture de coton de Valleyfield annonce qu'elle aura besoin de cinq cents employés additionnels.

Depuis 1896 cette importante fabrique a plus que doublé ses opérations.

Pourtant, dans les dernières élections, on nous prédisait à Beauharnois et à Valleyfield la ruine de cette grande industrie si les libéraux arrivaient au pouvoir.

"La Patrie."

### Catholiques Manitobains, en garde!

(du "Temps.")

M. Hugh Jon McDonald, chef de l'opposition conservatrice du Manitoba, a parlé au conventum de son parti tenu à Winnipeg lundi dernier. Le nouveau programme du parti a été arrêté et proclamé. Y avez-vous vu un article favorable aux réclamations des catholiques. Le chef a-t-il prononcé une parole, une simple parole d'espoir pour nos compatriotes?

Hugh John a été brutal et méprisant pour les catholiques, les espérances, il les a écrasées d'un coup de poing..........................

Les intentions du parti conservateur au Manitoba ne sont ni obscures ni voilées, elles sont exprimées par son chef devant 80 délégués représentant toutes les parties de la province, avec clarté, force et énergie, et peuvent se résumer dans ce mot: "No catholic need apply!"

..................................

Vous ne pourrez pas faire couper les vivres à ces gens-là en persuadant le gouvernement fédéral de retenir le produit de la vente des terres du fonds scolaire: Hugh-John en aura acquis pour le Manitoba l'entière propriété—s'il réussi à gagner la partie.

Voyez si le complot est bien tramé contre vous, catholiques du Manitoba!

Greenway malgré toute sa noirceur n'avait pas encore pensé à cela; mettre l'éducation hors de la politique et se faire donner toutes les terres scolaires. Eh bien c'est Hugh-John qui va vous ligoter ainsi, et il vous en prévient.

Gare à vous!

## CORRESPONDANCE

### ST. NORBERT.

LA BENEDICTION DE L'ORGUE.

Dimanche avant-dernier, Monsignor Ritchot a béni le nouvel orgue acheté de la maison Casavant et Frère à St. Hyacinthe.

A cette occasion l'église était bondée de fidèles, et le Révérend Monsieur Cherrier a fait un très joli sermon de circonstance. Monsieur Casavant venu pour surveiller personnellement l'installation de son orgue a fait entendre l'harmonie splendide que pouvait produire un tel instrument.

Monseigneur Ritchot fait les choses avec une générosité digne d'un prince, le prix de cet orgue se monte dans les milliers de dollars. Aussi son souvenir restera-t-il aussi toujours agréable dans le cœur de ses paroissiens.

Un cas de dipthérie s'est déclaré dans la paroisse, dans une maison où cette maladie avait déjà existé, il y a plusieurs années et la conséquence a été la perte d'un enfant. Les parents ont malheureusement averti l'officier de santé trop tard, car il y a aujourd'hui moyen de guérir cette terrible maladie.

Le gouvernement a donné instruction de faire désinfecter cette maison.

LA JOLIE FÊTE DE L'UNION ST. JOSEPH.

12 Juillet, le matin, au débarcadaire de la Rivière Rouge, la société de l'Union St. Joseph a défilé en procession avec bannière en tête portée par un vieillard aux longs cheveux et barbe blanche jusqu'à l'église paroissiale, décorée à l'extérieure et à l'intérieure de ses plus riches ornements.

Monseigneur Ritchot, ce vieux missionnaire si imposant par sa stature colossale et sa figure austère chante une messe pontificale, assisté des Révérends Péres Trappistes.

La fanfare villageoise sous la direction d'un musicien de talent, Monsieur Edouard Jean fait entendre de la musique très choisie, commençant par un morceau composé spécialement pour cette fête

Après la messe, Monsieur Simon St. Germain, président de l'Union Métisse lit une adresse à Monseigneur Ritchot pour le remercier de son dévouement aux enfants de la plaine, et lui assurer leur attachement au sol et à la sainte religion catholique.

En réponse Monseigneur, sait comme toujours trouver dans son cœur des paroles touchantes, pleines de bienveillance.

La foule se dirige alors au terrain McBean où l'après midi s'écoule dans les amusements divers: courses, jeux, discours éloquents par MM. S. St. Germain et Jos Bernier, récitations et déclamations par MM. Ed. Jean et H. de Moissac.

Les Dames chargées de servir les tables sont charmantes, ce souvenir surtout ne s'effacera pas de sitôt de notre mémoire.

Nous regrettons cependant l'apparence de pluie qui a empêché bon nombre de personnes de venir participer aux amusements de cette fête.

### NOCES

Mardi matin ont été celebrées à la cathédrale de St. Boniface, les noces de M. C. A. Gareau, le marchand tailleur bien connu de Winnipeg, avec Mademoiselle Clara Béliveau de St. Boniface, au milieu d'une grande affluence d'amis et de parents.

L'heureux couple est parti le soir même en voyage de noces dans l'est.

## Nouvelles de la Province de Quebec

—Madame Vinteau, une femme agée, qui demeure avec son mari à Valcartier a été trouvée morte dans un champ. Elle était partie dans l'après-midi de mercredi pour aller travailler dans un champ voisin et ce n'est que le lendemain matin qu'on l'a retrouvé sans vie On croit qu'elle a succombée à la paralysie.

—Un nommé Ephrem Gagné, de St. Alban, passait en voiture samedi l'après-midi dans le village de St. Casimir, lorsqu'il a perdu tout à coup l'équilibre et est tombé sous les roues de son fourgon. On l'a relevé sans connaissance et souffrant de lésions internes très graves. Il a fini par succomber à ses blessures.

—A Grand'Mère, jeudi après midi, un triste accident se produisit, qui jeta la consternation dans la nombreuse équipe d'ouvriers employés à la construction des édifices incendiés, la semaine dernière. Un câble mû par la vapeur, se raidissant tout à coup, frappa un ouvrier nommé Henri Sinclair, le lançant sur un tas de pierres. La malheureuse vicime eut le crâne fracturé, et un bras cassé. Elle expira trois heures après, sans avoir recouvré connaissance.

—A Lévis, la femme d'un ouvrier, nommé LeBlanc, en est rendue à son 24me enfant, deux douzaines bien comptées.

—A Québec une terrible conflagration vient de détruire une partie de la paroisse St. Roch de Québec.

Voici comment on explique l'origine ou la cause première de la conflagration:

Il parait que lundi soir, M. E. Barbeau, en fumant son cigare, avait laissé tomber une étincelle sur l'oreiller d'un canapé.

Quelque temps après, il constatait que l'oreiller avait pris feu. C'était une oreillée bourrée de foin. Il s'était alors empressé d'éteindre le feu le mieux possible, et il avait ensuite remis l'oreiller en place.

Pendant la nuit, éveillé par l'odeur âcre de la fumée, il était allé voir quelle pouvait en être la cause, et il constatait de nouveau que le coussin était en train de se consumer. Alors, pour plus de sûreté, il le jeta dehors, dans sa cour, par une fenêtre.

Mardi l'après-midi, M. et Madame Barbeau partaient pour les courses du parc Savard et ils ne remarquèrent absolument rien d'insolite dans leur résidence avant leur départ. Vers 2.30 heures, les employés de M. Barbeau s'apercevaient tout à coup, que l'intérieur du logement de leur patron était en flammes. On prétend que le coussin avait mis le feu à la bourrure du canapé.

—L'excursion qui devait avoir lieu à Ste. Anne des Chênes à l'occasion du pelérinage annuel a dû être remise par suite de circonstances imprévues.

—La Très-Reverende Sœur Supérieure des Sœurs de la Miséricorde venue à Winnipeg pour l'établissement d'une nouvelle maison de maternité, est repartie lundi soir pour Montréal.

(suite de la 1e page.)

de bonne-prise, depuis les livres de con  squ'aux rideaux de fenêt

JEUDI, 27 JUILLET 1899.

Toutes communications concernant la rédactions devront être adressées à
M. le Rédacteur de l'Echo de Manitoba
Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

## Leur fameux programme

Nous le connaissons enfin ce fameux programme qu'on se refusait si obstinement à nous faire connaitre. Il n'est point compliqué, je vous prie de le croire, car il se résume uniquement en ceci : Renverser le gouvernement Greenway.

C'est là tout le programme du jeune rhétoricien qui prétend présider aujourd'hui aux destinées du parti conservateur français. La dernière issue de son journal le "Manitoba" confirme d'ailleurs les déclarations faites par lui de vive voix aux électeurs de St. Norbert ; il convient donc de s'en occuper.

Il est douteux que les hommes serieux du parti conservateur se déclarent satisfaits d'un tel programme; seuls les fanatiques intransigeants, la toute petite collection de moblusques obstiné ment refugiés dans leur coquille indigo, pourront mordre à un appât aussi grossier, et souscrire à un programme qui volontairement sacrifie tous les intérêts de la minorité, à la satisfaction d'une rancune.

Car c'est en somme ce que signifie, ce prétendu programme ; il est l'expression la plus complète du fanatisme, de l'étroitesse d'esprit, de la mesquinerie qui depuis dix ans ont toujours inspiré la coterie Bernier et consorts.

Ces gens là sont de la catégorie de ceux qui "n'a rien vu, rien appris", ils ont pris position une fois pour toutes et quoiqu'il arrive, quoi qu'on fasse, ils entendent s'y maintenir.

Pour eux rien n'existe, rien n'est digne d'attention, qui ne rentre pas dans la conception stéréotypée en leur cervelle étroite.

Ils se sont refugiés dans le passé, ils s'y cantonnent, ils se voilent la tête pour ne point fatiguer leurs yeux de la lumière du jour ; et tous leurs efforts se bornent à pleurer sur Israël!

Ils sont peut-être sincères, nous aimons à le croire ; peut-être n'y a-t-il pas de place en leur cervelle pour un raisonnement nouveau ; peut-être sont ils plus a plaindre qu'à blâmer c'est bien possible après tout.

Mais alors, qu'ils ne prétendent point se mêler de diriger les intérêts de la minorité catholique ; comme citoyens leur entêtement pourrait être excusable, comme chefs politiques cet entêtement coupable est un véritable crime.

Il faut être particulièrement indulgent pour le jeune néophyte qui aujourd'hui se jette si imprudemment dans la lice politique ; il n'est que l'écho fidèle de la voix paternelle ; il brode en bon élève de rhétorique sur les thèmes favoris de Monsieur son papa ; il a biberonné, il biberonne encore chaque jour le fanatisme et l'intransigeance à la bouteille paternelle ! on ne saurait en bonne conscience le tenir responsable de ces dythyrambes grotesques. contre " l'oppres- ur", qui pour lui constituent le nec plus ultra" de l'habileté politique ; il continue ingenuement, au barreau, comme au journal, comme sur le hustings, ses exercices de rhétorique ; et cela seul pour lui constitue la politique. Au fond, le véritable chef, le seul responsable, c'est toujours et encore le trop fameux Sénateur Bernier ! c'est dire la popularité qui attend son nourrisson !

En realite, le cri de guerre que lance aujourd'hui le juvenile rédacteur du "Manitoba" est le cri qui depuis dix ans a servi au ralliement de sa coterie; il reste tel, sans égard au changements survenus.

Peu importe l'encyclique "affari vos", peu importent les concessions obtenues, peu importent les déclarations formelles de Monseigneur Langevin au sujet de ces concessions ; tout cela n'existe point, un seul fait subsiste l'acte de 1890, le reste n'est que quantité négligeable.

Le seul sentiment qui subsiste en ces cœurs de si parfaits chretiens, c'est celui de la vengeance.

Avez vous donc oublié les paroles récentes de votre Archevêque à Lorette, où prétendez vous les ignorer de parti pris, et faut il vous les rappeler ?

" La question des écoles n'est pas définitevement réglée, nous avons obtenu des CONCESSIONS FAVORABLES, mais il nous faut de plus que ces concessions soient sanctionnées par des lois. Soyons prudents et sages ; ainsi nous parviendrons à tout obtenir, ne vous occupez pas de parti politique, agissez d'après votre conscience de catholique ; peu importent les partis pourvu que nous ayons nos écoles telles que nous les voulons."

Ces paroles vous ne pouvez les nier, vous en connaissez l'absolue authenticité et cependant votre programme semble un défi en règle contre chacune d'elle.

Vous osez affirmer que "Greenway est encore l'oppresseur d'aujourd'hui" vous osez crier " qu'il nous brise aujourd'hui la poitrine de son talon" quand vous savez bien que nous jouissons au contraire d'améliorations sensibles, quand vous savez pertinement que jamais depuis 9 ans nos poitrines n'ont respiré plus librement.

Vous mentez sciemment, délibèrement pour le seul besoin de motiver vos hideuses rancunes ; ce n'est pas nous qui vous souffetons au visage; ce sont les paroles mêmes de notre Archevêque "nous avons obtenu des concessions favorables."

Osez donc les nier maintenant ces concessions? que deviennent vos dythyrambes contre "l'oppresseur actuel, et certain" en présence de ces déclarations catégoriques ? Ditez ? qu'en reste-t-il ?

Du vent ; un vent empesté qui exhale des relents de haine, de mensonge et d'hypocrisie !

Est-ce ainsi que vous entendez la "sagesse et la prudence?" vous qui pour tout programme n'avez qu'un cri de guerre et de vengeance ; vous qui vous efforcez d'envenimer la question, d'exciter les esprits par des déclamations mensongères, vous qui vous efforcez de faire revivre le passé, avec tout son cortège de tristesses ; vous qui volontairement, le substituez au présent dans l'espoir de réveiller les blessures mal cicatrisées !

Est-ce donc là ce que vous inspire votre conscience de catholique ?

Est-ce ainsi que vous espérez " parvenir à tout obtenir" ?

Vous êtes de ceux qui justifient ce ver de Boileau "tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots !"

Où irez vous ? que ferez vous une fois votre but atteint ? Une fois votre vengeance satisfaite ?

Dites ? y avez vous songé seulement ?

Oseriez vous bien, avouer quels sont vos secrets espoirs ? Mais l'avenir cela vous importe peu ! le souci des intérêts de la minorité, c'est le cadet de vos soucis, vous cuvez votre haine, et cela seul vous suffit.

"La sage conduite, a dit La Bruyère, roule sur deux pivots le passé et l'avenir."

Pour vous, vous faites rouler toute votre conduite sur un seul pivot, le passé ! et en cela vous faites oeuvre de fou.

L'avenir ! vous avez une manière à vous de l'envisager ; et elle est bien instructive, la désinvolture avec laquelle vous affectez de vous dégager de ces préocupations.

" A chaque jour suffit sa peine, Si demain nous devons avoir en face un autre oppresseur, ce sera le temps de le traiter selon qu'il le méritera."

Oui nous la reconnaissons bien là, cette abominable politique qui pour notre malheur, a grâce à vous, prévalue jusqu'à ce jour.

Attendre, voir venir, vivre au jour le jour, ne jamais prévoir, ne jamais regarder devant soi ; puis lorsque le malheur est arrivé, plaindre, gémir, pleurnicher, faire des phillipiques.

Oui c'est bien là, ce qui a été de tout temps votre politique favorite.

S'attarder sur le passé, pleurer sur ce qui est inéluctable voilà votre rôle.

Vous avez un enphémisme odieux pour excuser votre conduite :

"Nous avons assez à combattre les maux actuels, sans nous épuiser, sans émietter nos forces à combattre les maux problématiques de l'avenir."

Et voilà les gens qui voudraient aujourd'hui rallier autour d'eux la minorité catholique française !

Voila les profonds politiques qui aspirent à conduire cette minorité !

C'est avec un pareil programme qu'ils espèrent nous inspirer confiance !

En vérité, jamais leur complète insuffisance, jamais la viduité de leur cerveau ne sont apparues plus manifestes !

Ça des hommes politiques ! ça des chefs ! ça un programme politique ?

Oh non, alors !

Comprendra-t-on enfin, que ces gens là sont l'antithèse vivante de tout ce que l'on est en droit de réclamer, de chefs politiques !

Ils n'ont aucune élévation d'idée, aucune largeur de vues ; ils sont à la fois myopes et presbytes ; haineux et rancunniers ; personnels et mesquins ; sourds à tout raisonnement ; toute leur conception politique tient dans deux mots "la haine et l'intérêt personnel."

N'attendez point d'eux qu'ils scrutent l'avenir ; leurs forces, ne le leur permettent point ; ils ont peur de s'épuiser, les pauvres ! ils craignent de s'émietter.

Qu'ils se rassurent ! les catholiques français, enfin éclairés sur leur juste valeur leur feront d'ici peu de tranquilles loisirs ; Ils se débarrasseront enfin de ces faux bonshommes politiques, de ces héros en baudruche qui pour notre malheur, helas nous ont trop longtemps bernés !

C'est un avenir qu'ils n'ont certainement pas consideré celui-là, mais un avenir tout ce qu'il y a de moins problématique.

## Les premiers coupables.

C'est la tactique actuelle du parti conservateur français de vouloir rejeter sur le parti libéral tout entier l'odieux des lois de 1890 contre les écoles catholiques et contre la langue française.

A les lire on croirait que les conservateurs anglais sont des petits saints, et qu'ils n'ont jamais partagé ces sentiments d'hostilité contre la minorité catholique française.

Il n'en est rien hélas, et la vérité est que bien avant l'arrivée des libéraux, les conservateurs anglais s'étaient plus d'une fois livrés à de semblables hostilités.

Seules les circonstances ne leur ont pas permis de mener à bonne fin ces tentatives odieuses.

Il est nécessaires de rappeler ces souvenirs pour démontrer la partialité déplorale que dénote la tactique actuelle du "Manitoba"

Dès 1874 M. John Norquay, le grand chef conservateur qui devait plus tard diriger son parti pendant plusieurs années, M. Norquay fit les élections générales au cri de :

" A bas la dénonination française."

Il demandait ouvertement l'abolition des écoles séparées et celle de l'usage officiel du français.

Nous occupions heureusement dans ce temps-là une position qui nous permettait de lutter victorieusement, et la campagne électorale n'eut pas de répercussion dans l'assemblée.

Il n'en est pas moins incontestable que la semence était jetée dans la population, et que le premier semeur fut M. John Norquay.

Quatre ans plus tard la mauvaise herbe commence à lever.

M. John Norquay alors premier ministre, entrepreud de modifier les limites des divisions électorales de la province, et propose une mesure permettant au gouvernement de le dispeuser de l'impression en langue française d'une grande partie des documents officiels.

Lui-même le déclare dans une lettre du 3 juin 1879, adressée à M. J. Dubuc qui, prié d'accepter un siége, avait désiré connaitre "les articles du programme du gouvernement tel que reconstitné"

Comme M. Dubuc s'était empressé de refuser dans de telles conditions, M. Norquay sollicita alors du lieutenant gouverneur, l'hon. Jos. Cauchon, la permission de ne pas remplacer dans le cabinet les ministres français démissionnaires, MM. Royal et Delorme.

Cette autorisation fut d'ailleurs refusée par M. Cauchon, un libéral celui-là, et deux anglais remplacèrent dans le cabinet les deux ministres démissionnaires.

Aussitôt le 10 juin, le ministre Norquay propose son bill destiné à remanier les comtés électoraux, et voici comment l'hon. M. Royal secondé par M. Delorme, appréciait alors ce bill. (Journal de la Chambre 1879, page 73.)

" 1o. Que vu que le bill, tel que rapporté, manque entièrement de justice envers la population qui parle la langue française ;

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

7o. Que le bill, tel que rapporté, a été préparé par une majorité de la Chambre, composé de tous les représentants des divisions électorales où demeurent les électeurs parlant l'anglais, que la minorité composée de tous les membres représentant les divisions électorales parlant le français, a été expressément et systématiquement ignorée, etc., etc."

Le bill cependant fut voté par 12 voix contre 8.

L'on voit par les appréciations mêmes de M. Royal, un conservateur pourtant, que dès cette époque les conservateurs anglais ne le cédaient en rien aux libéraux anglais de Greenway.

Mais il y a mieux encore.

Le lendemain, 17 juin, vient la lecture du bill sur les impressions publiques, bill destiné à supprimer les impressions en français.

Voici comment M. Royal appréciait ce bill, dans l'amendement proposé par lui :

" Qu'attendu que la tenue des archives publiques de la Province " de Manitoba, dans les langues " française et anglaise, fait partie de " la constitution écrite de Manitoba, " qui a été obtenue par la population de ce pays, et accordée par la " Puissance du Canada, sous la " sanction d'un acte impérial ;

" Et attendu que tous les membres représentant des divisions " électorales parlant l'anglais, for" mant la majorité de la Législa" ture Provinciale, ont récemment formé une ligue dans le " but principal de faire disparaitre la légitime influence du " plus ancien et aujourd'hui un " des deux éléments principaux " de la population de la Pro" vince ;

" Attendu que sous le faux " prétexte d'économie, le soit" disant parti anglais a détermi" né par la même ligue, d'abolir " l'impression en langue fran" çaise de tous les documents " publics, excepté les Statuts de " la Province ; etc., etc."

Le bill, notez bien, fut voté par 12 voix contre 6. Seule l'énergie du lieutenant gouverneur Cauchon (un infâme libéral !) qui refusa de sanctionner ce bill sauva pour cette fois la langue française.

On le voit donc, les conservateurs anglais sont les plus coupables, puis que ce sont eux qui les premiers ont ouvert les hostilites contre nous, et c'est être impartial que d'affirmer leur responsabilité morale entière des événements de 1890.

D'ailleurs, ne l'ont-ils pas prouvé nettement par leur vote du 12 mai 1890, lors de la seconde lecture de la loi sur les écoles, quand l'opposition conservatrice toute entière se joignit à la majorité libérale anglaise pour voter en faveur de la loi ?

Six voix seulement votèrent contre, ce sont toutes des voix françaises, celles de MM. Gelly, Jérôme, Lagimodière, Marion, Martin (Morris) Prendergast.

Que reste-t-il maintenant des prétentions mensongères du "Manitoba" ?

Si nous devions baser notre politique uniquement sur le ressentiment, ne serions-nous pas bien fondés à traiter nous aussi d'oppresseurs les conservateurs anglais qui bien avant Green-

(Suite sur la 5e page.)

## Fetes du vieux Honfleur.

Nous recevons la lettre suivante du commissaire de l'exposition normande-canadienne, M. Soudan de Pierrefite, et nous sommes heureux de la publier pour montrer à nos lecteurs que leurs ainés de France n'cublient pas leurs frères lointains, métis ou canadiens-français le la province de Manitoba.

Do Honfleur (Calvados], France, 3 juillet 1899.

Monsieur et cher confrère,

Je vous adresse un vieux rapport qui servit de programme aux fêtes du Vieux Honfleur. J'organise plus spécialement dans cette ville d'où Champlain partit pour fonder Quebec, une exposition des souvenirs de la France au Canada.

Pour ce qui est de la représentation des provinces de l'Est, mes amis de Québec et de Montréal nous ont très-généreusement fourni les moyens de donner à nos visiteurs Parisiens et Normands une idée assez complète de ce que sont restés chez les Français d'Amérique nos vieilles traditions de leur patrie d'origine.

Mais à mon grand regret, l'ouest canadien, ces provinces nouvelles où l'initiative de votre race énergique a déjà accompli des progrès, et où elle prépare à ce rameau canadien de la famille française des destinées incalculables, cet ouest poétique, mystérieux, où triomphe dans un pays glorieux toute la vigueur du colon canadien, cet ouest-nord, il est très-difficile, à cause des distances et des transports, de réunir les documents qui pourraient faire pour les yeux étonnés de nos visiteurs une "leçon de choses" tout-à-fait admirable.

J'ai essayé de mon mieux, en m'adressant à des amis, à vaincre la difficulté. En fait, malgré tout et quand même, j'obtiendrai une représentation honorable à notre exposition de la vie populaire au Manitoba français.

Grâce au chemin de fer du Pacifique, j'aurai même la bonne fortune de présenter aux visiteurs de notre exposition une suite de vues cinématographiques, qui seront pour nos populations rurale de Normandie une révélation véritable d'existence coloniale. Mais je voudrais mieux encore, je rêve de compléter. Et la première pensée qui devait venir à un écrivain, c'était de solliciter ses confrères de la presse canadienne. Le journal n'est-t-il pas pour le canayen Jean-Baptiste un pain quotidien, un lien fraternel, un outil de solidarité, de progrès ? C'est pourquoi, mon cher confrère, je m'adresse à vous ; et je viens vous demander si vous pourriez m'aider dans l'oeuvre du vieux Honfleur ? 1e. Ne pourriez-vous m'envoyer les portraits photographiques avec autographe de vos rédacteurs ? 2e. Quelques numéros exceptionnels, tirés à l'occasion de fêtes locales, ou événements importants. 3e. Si je ne craignais d'être trop indiscret, je vous prierais de nous faire le service de votre journal pendant le temps de l'Exposition de Honfleur, c'est-à-dire jusqu'à la fin de septembre. Ce serait pour nos visiteurs d'un grand intérêt, de pouvoir suivre dans un journal, en français, la vie quotidienne des colons du Manitoba.

Enfin, si quelqu'un de vos amis, ayant des loisirs, pouvait nous adresser quelques documents spéciaux : photographies de scènes types, je vous en serais bien reconnaissant. Les métis du Manitoba, leur existence, la "campe" aux territoires nouveaux, les missions, les écoles, le "chantier." Existe-il chez-vous, quelques indiens ayant un organe en indien ? Toutes ces scènes de la vie du colon et du métis sont pour nous d'un intérêt intense. N'y a-t-il pas aussi des graines de plantes, de fleurs de votre prairie que vous pourriez nous envoyer pour nos parcs du souvenir ? Ce n'est pas tout. Peut-être se publie-t-il, ou s'est-il publié des almanachs populaires, des chansons d'élection, même des affiches électorales en français. Comme nous aurions du plaisir à exposer cela sous les yeux de nos honfleurois ; vous savez que la langue populaire des "canayens" des paroisses est resté tout-à-fait la même que celle de notre pays normand.

Je m'arrête, mon cher compatriote. C'est il y a des mois que j'eusse dû vous écrire, vous solliciter. Excusez-moi d'arriver si tard, mais je n'ai pas voulu que vous soyiez négligés, et j'improvise ma demande. Si vous pouvez y répondre, peu ou beaucoup, répondez-y et aidez moi à faire connaitre aux Normands et aux Parisiens leurs cousins du Manitoba. Tout ce qui nous arrivera de vous sera le bien venu. Je vous en remercie par avance, comme Commissaire de l'Exposition Normande Canadienne, et au nom de la Société du Vieux Honfleur.

Donnez, je vous prie, à vos lecteurs français-canadiens de Saint-Boniface le salut de leurs "cousins" de Normandie. Et acceptez ma cordiale poignée de main bien confraternelle.

JEHAN SOUDAN DE PIERREFITTE,
Commissaire Spécial de l'Exposition Normande-Canadienne.

## Capitaliste et homme d Etat

Les hommes d'état ne négligent pas toujours leurs petits intérêts personnels. C'est ce qui est arrivé à M. Chamberlain, et cela portera peut-être une légère atteinte à l'auréole dont il aime à s'entourer.

On avait été un peu étonné du prix élevé (865,000 livres,) par lequel avait été indemnisée la Royal Niger Company, pour la révocation de sa charte, et cela d'autant plus que cette compagnie passait pour être assez mal dans ses affaires, et que, l'année dernière encore, son bilan se soldait par un fort déficit. Or la chose s'explique depuis que l'on sait que M. Chamberlain et son frère détenaient à eux deux, trois mille cinq cents actions de celle-ci. Mais, pour si explicable qu'elle soit, la chose n'en a pas moins fait un certain scandale, et le sous-secrétaire d'Etat au Colonial Office s'est vu obligé de s'expliquer devant la Chambre des Communes ; il a déclaré n'avoir participé en quoi que ce soit aux négociations ayant abouti à la révocation de la charte et a ajouté qu'il ne prendrait part à aucune discussion, ni à aucun vote relativement à la Royal Niger Company. C'est fort bien, mais cela n'empêche pas qu'il se trouve des esprits mal faits pour se demander si le grand homme de Birmingham ne serait pas quelque peu intéressé dans les opérations au Transvaal de MM. Cécil Rhodes, Beit et Compagnie, ce qui expliquerait beaucoup de choses

## La recolte en France.

Paris, 18.—Les orages de mercredi et de jeudi dernier ont causé des dommages considérables au blé, dont la moisson commencera la semaine prochaine. D'après les rapports reçus des départements par la Société de la meunerie française, on estime que la récolte de blé sera de 20 pour cent inférieure à celle de l'année dernière ; Les estimations premières de 140,000,000 d'hectolitres de blé, ne sont plus maintenant que de 110,000,000, ce qui est encore une bonne moyenne. Mais les indications météorologique ne semblent pas favorables à l'amélioration de la situation de la récolte.

—Le corps d'un jeune garçon orphelin qui vivait chez M. C. P. Humphrey, près du village de Cap, Ont., a été trouvé dans les rochers à bluets. On pense que l'enfant s'est perdu dans les bois et mourut de fatigue et de faim.





## AVIS PUBLIC.

Les soussignés ayant été nommés Commissaires par le Gouvernement du Canada pour traiter avec les Métis du Nord-Ouest,

DONNENT AVIS PAR LES PRESENTES

qu'à leur retour du District d'Athabaska, vers Octobre prochain, ils feront publier les lieux et dates auxquels ils rencontreront les Métis des parties habitées des Territoires du Nord-Ouest, et accorderont des Scrip aux enfants des Métis nés entre le 15 de Juillet 1870 et la fin de Décembre 1885.

JAMES WALKER,
J. ARTHUR COTÉ,
Commissaires des Métis.

L'ASSOCIATION

## LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

### DE L'ADMINISTRATION :

366 Rue Principale

WINNIPEG.

### OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.
M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.
M. ED. GUILBEAU, 2E VICE-PRESIDENT.
M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.
M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES DU

### BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.
M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.
M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.
M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.
M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.
M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.



THE

### Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE.—En activité depuis le 18 juin 1899.

| | Allant au Sud quitte. | Allant au Nord quitte. | Arrive. |
|---|---|---|---|
| Winnipeg—Mardi, Mercredi Jeudi, Samedi | | 7 15 | |
| Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi | | | 19 K |
| P.-la Prairie—Mardi, Jeudi, Mercredi, Samedi | | 9 15 | |
| Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi | | | 16 30 |
| Gladstone—Mardi, Jeudi | | 11 K | |
| Mercredi, Samedi | | 11 30 | |
| Lundi, Mercredi | 14 55 | | |
| Mardi, Vendredi | 14 30 | | |
| Dauphin—Mardi, Jeudi, du Sud. | | | 15 K |
| Mercredi, Samedi, du Sud. | | | 17 20 |
| Jeudi à Cowan | | 15 30 | |
| Samedi à Cowan | | 18 30 | |
| Mardi, Jeudi à Winnipeggosis | | 16 K | |
| Mardi, Vendredi | 8 30 | | |
| Lundi, Mercredi | 10 45 | | |
| Vendredi de Cowan | | | 6 35 |
| Cowan—Jeudi | | | 19 50 |
| Samedi | | | 22 50 |
| Vendredi | 2 30 | | |
| Lundi | 6 K | | |
| Winnipegosis-Mardi, Jeudi | | | 18 15 |
| Mercredi | 7 K | | |
| Vendredi | 5 K | | |

D. B. Hanna, Superintendant

WINNIPEG.

## LE MOUCHOIR.

MONOLOGUE INEDIT POUR LES JEUNES FEMMES.

A quoi sert le mouchoir ? Vous ouvrez de grands yeux écarquillés ! Quelle question saugrenue ! Le mouchoir..., mais le mouchoir sert à se moucher, me répondez-vous.

Vous croyez avoir énoncé là une vérité de M. de la Palisse ! Eh bien, vous n'y êtes pas du tout !

Talleyrand, cet astucieux politique, a dit :

" La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée."

Eh bien moi, je vous dis :

" Le mouchoir a été donné à la femme pour gouverner l'homme !

Armées d'un chiffon de batiste et de valenciennes, nous pouvons faire baisser pavillon à l'homme le plus arrogant ! Il deviendra humble et soumis !

J'ai acquis mon savoir par l'expérience.

J'avais à peine dix-huit ans lorsqu'on me maria au comte Gaston de Charolles, un homme de trente ans, se croyant à même de mener par le bout du nez une enfant comme moi !

Tout beau, monsieur le comte, mais au bout d'un mois de mariage, il dut pas mal en rabattre sur ses idées préconçues.

En pleine lune de miel, nous eûmes notre première discussion. Gaston me fit comprendre qu'il avait pris le monde en horreur, s'étant marié pour vivre tranquillement chez lui, au coin de son feu !

—A votre aise, mon cher Gaston, voici bientôt dix ans que vous allez dans le monde. Tandis que moi je ne connais en fait de récréation que la comédie de la Sainte-Catherine...., les sauteries de jeunes filles....., les bals blancs, ennuyeux comme la mort ! Je me suis mariée pour aller au bal ! au spectacle ! Le coin du feu c'est bon pour quand j'aurai des cheveux blancs ! En attendant, mon ami, sachez que j'ai l'intention de m'amuser, de jouir de ma jeunesse ; j'irai dans le monde, beaucoup, tous les soirs..... vous m'accompagnerez, ou non, comme vous voudrez.

Gaston me regarda atteré de mon audace.

—Ma chère enfant, j'entends arranger mon existence à ma guise. Il serait vraiment plaisant de vous laisser aller seule en soirée !

—Alors, monsieur, vous me proposez à dix-huit ans de renoncer au monde, de me cloitrer !

—Je demande à madame la comtesse de Charolles de vouloir bien accepter sans récrimination la vie que compte mener son mari !

L'entretien menaçait d'être orageux. La lune de miel avait la face voilée de nuages !

Presque sans y songer, je pris mon mouchoir en main. Gaston fit un mouvement d'impatience.

—Voyons, Yvonne, vous n'allez pas pleurer, au moins, j'ai horreur des larmes.

Ces paroles furent pour moi une véritable révélation ! Je m'enfouis le visage dans mon mouchoir :

—Vos cruelles et brutales paroles me font pleurer ! Je suis bien malheureuse ! Ah pourquoi donc me suis-je mariée ?

Et patati-patata, avec un torrent de larmes. Gaston se radoucit, car au fond il m'adore.

—Voyons mignonne, finissez, je n'ai pas voulu vous gronder, n'en parlons plus.

—Je..... (paroles haletantes, entrecoupées de sanglots) je veux retourner auprès de maman ..... Vous êtes un tyran....., un barbare..... un monstre.... Je vous déteste....

—Yvonne, mon ange, calmetoi, je t'en prie, laisse-moi t'embrasser et que tout cela finisse.

—Non, non je ne veux pas que vous m'embrassiez...... Je veux pleurer.

—Ma chérie, ne pleure plus. Je te mènerai où tu voudras.

—Vous me conduirez au bal, au théâtre, bien vrai ?

—Oui, je te le jure, à trois bals par soirée si tu l'exige.

Alors seulement je lui octroyai le droit de m'embrasser.

Et voilà comment, grâce à mon mouchoir, Gaston endosse son habit chaque soir et m'accompagne au bal, où je m'amuse follement. Quant à lui, il se met entre les portes, bâille, lance des regards foudroyants à ceux de mes danseurs qu'il treuve trop empressés auprès de moi.

Dès que Gaston fait mine de se montrer récalcitrant à mes volontés, voire même à mes caprices, je sors vite mon mouchoir. Maintenant le seul geste lui suffit pour qu'il devienne doux comme un agneau.

Vous voyez bien que j'avais raison, le mouchoir n'a pas été créé dans le but vulgaire de se moucher ! — Un homme se sent perdu, anéanti en présence d'une Niobée en pleurs. C'est un phénomène qu'il ne comprend pas.

Croyez-m'en, mesdemoiselles, demandez pour la corbeille de mariage, des mouchoirs, et encore des mouchoirs. C'est l'article le plus indispensable pour la félicité et le bonheur du ménage, où la femme doit régner en souveraine, grâce au mouchoir.

LILY BUTLER.

## Le Serment du Couronnement.

On se rappelle que plusieurs requêtes ont été présentées au parlement demandant à ce dernier de supplier le Parlement anglais d'abolir le serment prêté par les souverains anglais lors de leur couronnement.

Un pasteur protestant de Toronto, M. Walkley, a prononcé une allocution qui fait aujourd'hui sensation dans cette ville.

M. Walkley s'est prononcé carrément en faveur de l'abolition du serment du couronnement que chaque nouveau souverain en Angleterre est obligé de prononcer. Ce serment, a-t-il dit, est une relique des siècles d'intolérance et indigne de la nation anglaise et du protestantisme. Les protestants, a-t-il continué, ont été habitués à considérer les catholiques comme intolérants, et à se croire les seuls amis de la liberté, mais l'histoire du protestantisme, dit-il, depuis la réforme ne justifie pas cette prétention. Si l'empire anglais veut être le premier dans le monde, a dit le prédicateur en terminant, le seul moyen de tenir ce rang est de se montrer le plus généreux et le plus noble.

(Suite de la 2e page.)

way, dès le lendemain de la confédération, ont ouvert les hostilités contre la minorité française? qui ont préparé les voies à la législation de 1890?

Les conservateurs français pourtant, n'ont pas toujours chanté le même air qu'aujourd'hui, et ils ne criaient point "vengeance contre l'oppresseur" lorsqu'en novembre 1881, MM. Girard et LaRivière acceptèrent d'entrer dans le cabinet de M. Norquay, de ce même M. Norquay qui deux ans auparavant s'était déclaré si ouvertement hostile à la minorité française.

De quelque côté qu'ils veuillent se tourner, tout les condamne, les pauvres gens!

Ils escomptent vraiment par trop la crédulité ou l'ignorance de leurs concitoyens, ces bons bleus; mais l'heure est passée où l'on pouvait faire passer des vessies pour des lanternes!

Comme toujours, lorsqu'il est pris la main dans le sac, le "Manitoba" se gardera bien de répondre, mais ces faits-là resteront et permettront à tous les gens de bonne foi d'apprécier combien ridicule, combien grotesque est l'attitude de ce journal fanatique et faux, lorsque pour discréditer les concessions réelles de l'heure actuelle il tente de réveiller des haines assoupies.

L'oeuvre qu'il tente est une oeuvre indigne, abominable, qui prouve à quel degré de bassesse, à quel oubli de tous sentiments peuvent descendre des gens aveuglés par l'esprit de parti et par l'intérêt personnel.

### Klondyke dans une cave.

UN SANS TRAVAIL TROUVE $1,465 EN OR.—UN VIEIL AVARE HABITAIT NAGUÈRE LA MAISON.

Boston, 17—Un peintre sans ouvrage nommé Schlotterbeck, qui demeurait à Everett, déménagea à Roxbury, dans l'espoir de trouver un emploi, et vendredi matin, il se mit à nettoyer la cave de sa nouvelle demeure, aidé par son fils âgé de 13 ans. L'enfant après avoir balayé une bonne quantité de paperasses, mit à découvert le pavé de la cave et s'aperçut que l'une des pierres ne tenait plus.

L'attention de M. Schlotterbeck père fut attirée sur ce fait, et avec quelque difficulté, car la pierre était pesante, il réussit à l'enlever. Dans une cavité d'une couple de pieds d'épaisseur fut découvert un sac en cuir qui paraissait avoir séjourné dans le trou un nombre assez considérable d'années.

Le sac était pesant, et à la grande surprise du pauvre peintre qui l'ouvrit au plus vite, son contenu consistait en des pièces de monnaie anglaises, toutes en or, du temps de Georges III et de Georges IV. Il y en avait pour la somme de $1,465.

On apprit des voisins qu'il y a une couple d'années la maison était habitée par un vieillard, un anglais de naissance, qui passait pour très avare et qui déguerpit un jour sans dire où il allait.

L'habitation resta inhabitée jusqu'à ce que Schlotterbeck vint y demeurer.

Maintenant il reste à savoir si le vieil avare ne reviendra pas réclamer cet argent, s'il est réellement à lui, ce qu'il lui faudra prouver, car le peintre prétend qu'il a le droit de garder cet or qui ne pouvait lui arriver plus à propos.

Ces pièces de monnaie portent les dates de 1750 jusqu'à 1825.

## NOUVELLES LOCALES.

—Nous avons omis d'annoncer la réduction effectuée par la Cie de chemin de fer du Northern Pacific. Cette réduction porte le prix à 3 cents par mille au lieu de quatre centins comme précédemment.

—Une vache a détruit dernièrement le joli jardin de Son Honneur le Maire de St. Boniface; la coupable ne s'est pas contentée comme l'âne de Lafontaine de "tondre de ce pré la largeur de sa langue", hélas, elle a tondu tout ce qu'elle a pu trouver. Des plaintes nombreuses s'élèvent à St. Boniface contre les animaux errants qui causent de véritables dommages, ne respectant pas même les arbres qui font l'ornement des propriétés privées.

—L'élection des officiers de la société St. Jean Baptiste de St. Boniface, a donné les résultats suivants :

Président, M. Senécal ; 1er vice president ; M. A. Prendergast, 2me vice-président, M. J. B. Leclerc ; trésorier, Ernest Lévêque ; ass-trésorier, Ant. Gauvin ; secrétaire archiviste, Jos. Bernier ; ass-secrétaire archiviste, Jos. Désourdis ; secrétaire correspondant, S. Dussault ; ass-secrétaire correspondant, P. Laurendeau ; commissaire ordonnateur, Joseph Senez ; 1er ass. Ligori Gagnier ; 2me asst. David Houle ; comité de régie, MM. Betournay, Alf. Bérubé et T. Bertrand.

On se propose parait-il de donner à la fête de l'année prochaine un éclat exceptionel et l'on s'occupe dès maintenant de prendre des mesures en conséquenee.

—On a placé tout dernièrement des appareils de sauvetage au bout du pont Broadway. C'est là une excellente innovation.

—Une excursion composée de près de 300 personnes de l'association de la Prsse Américaine (Editorial Press) a visité vendredi et samedi derniers Winnipeg. Un banquet a été donné en leur honneur au River Park, durant lequel ont été prononcés d'enthousiastes allocutions. Les distingués visiteurs ont paru enchantés de l'accueil qui leur a été fait, et, se sont répendus en éloges sur Winnipeg et le Manitoba.

—Les Forestiers Catholiques ont organisé une grande séance musicale, mercredi soir, dans la salle "Friendship" du bloc McIntyre. Le Rev. Père Drummond a prononcé à cette occasion une allocution des plus appréciées.

—Un prisonnier à la prison provinciale à Winnipeg pour vol de bicycle, et nommé George Cotter, s'est évadé mardi matin. L'on a envoyé immédiatement à sa recherche mais sans résultat.

—D'après une évaluation récentes l'on estime que les terres susceptibles de payer les taxes municipales représentent une valeur de $83,748,988 pour toute la Province.

### SANS RETARD.

Cette vilaine coqueluche, coupez-la avec le BAUME RHUMAL.

—Le corps de M. Jos. Bourdeau qui s'est noyé mercredi de la semaine dernière a été retrouvés dans le lac des Bois près des rapides de Manitou. On a ramené le corps à Fort-Francis où auront lieu les funérailles.

### Naissance,

Nous apprenons la naissance de Mlle Royal, fille de M. Henri Royal et de Mme, née Gelley.

Nous déposons nos souhaits de prospérité et de bonheur dans le berceau de Mlle.

### ON DEMANDE

Un Instituteur ou une Institutrice pour le District Scolaire No. 978. de St. Norbert.

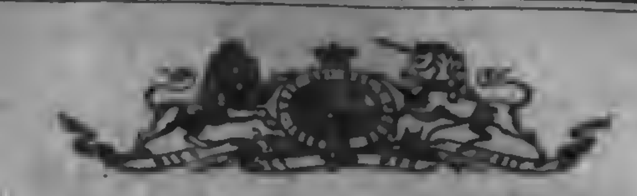
Le salaire payé sera en raison de la compétence de l'Instituteur.

Le nombre des enfants est en moyenne de 20.

L'Instituteur devra être capable d'enseigner toutes les matières du programme.

Toute communication devra être adressée au Secrétaire du District Scolaire de St. Norbert, M. C. H. PACAUD.





# LE NORD-OUEST CANADIEN

—o-o—

## Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

## Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

## Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

## Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

## Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

# LE MANITOBA

—o-o—

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

| | En culture. Acres. | Moyenne à l'acre. Minots. | Récolte totale Minots. |
|---|---|---|---|
| Blé | 1,488,232 | 17.01 | 25,213,745 |
| Avoine | 514,824 | 33.60 | 17,308.252 |
| Orge | 158,058 | 27.06 | 4,277,927 |
| Patates | 19,591 | 165 | 3,253,038 |

## BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année .......... 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année .......... 20,000

## PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année.......... $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année........ $1,460,740

Nombre de fermes dans la province.......... 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

## Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

**Thomas Greenway,**
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration, Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba.